

Déclinaison du projet en 5 grands objectifs

OBJECTIF 1.

Assurer la pérennité des acteurs écotouristiques nautiques à la voile existants en :

- Créant un réseau profitable et pérenne regroupant les acteurs de l'écotourisme nautique à la voile et ainsi valoriser cette filière dans l'offre touristique martiniquaise.
- Boostant la visibilité de la filière de l'écotourisme nautique sur le web et faire connaître la plateforme avec une grande campagne de communication pour :
 - Maximiser la vente directe sans intermédiaire.
 - Maximiser la vente en ligne permettant une réduction du temps de gestion du planning.

OBJECTIF 3.

Être une vitrine supplémentaire pour faire connaître les initiatives locales dans la préservation de l'environnement en :

- Intégrant sur la plateforme numérique les différents acteurs publics et associations impliqués dans la préservation du milieu marin : le PNNM, L'ASSO-MER, le Carbet des Sciences, l'ODE, le Sanctuaire Agoa, le PNM, le Carouge, Aquasearch...
- Partageant sur les réseaux sociaux les actions locales mises en place par les institutions et associations (ex : la fête de la science, les sentiers sous-marins existants, les expositions temporaires, les nettoyages des plages...).

OBJECTIF 5.

Rassembler les acteurs écotouristiques vers un objectif commun en :

- Mettant en place un espace d'échange pour faciliter l'entraide et le partage d'expériences entre acteurs écotouristiques (échange d'informations sur les ressources humaines, les tarifications mises en place, les labels type Qualité Tourisme...).
- S'affiliant à un réseau d'éco-navigation et diffuser les solutions durables comme l'alternative à l'antifouling, ou l'utilisation de produits d'entretiens écologiques...

OBJECTIF 2.

Contribuer à faire de la Martinique une destination écotouristique en :

- Informant les touristes et résidents sur l'existence des excursions écoresponsables à la voile.
- Sensibilisant et éduquant sur les écogestes à adopter durant les balades en mer grâce aux fiches présentes sur la plateforme.
- Informant sur les réglementations en vigueur et sur la biodiversité marine en Martinique.
- Valorisant les acteurs locaux qui œuvrent pour la préservation de ce patrimoine riche et fragile.

OBJECTIF 4.

Impliquer les institutions publiques dans les projets écotouristiques en :

- Se fédérant afin d'être mieux représenté et entendu auprès des acteurs publics : la CTM, la CCI, la DEAL, le CMT, la DM, le Conservatoire du littoral... pour :
 - Faciliter la création de projets en communs : mise en place de mouillages écologiques, de zones de snorkeling sécurisés...
 - Faciliter l'application des réglementations en vigueur (ex : interdiction de musique sur les sites protégés...).
 - Et pourquoi pas mettre en place des espaces réservés exclusivement aux acteurs de l'écotourisme afin d'éviter les conflits d'usages (ex : un acteur écotouristique sans musique entouré de bateaux avec un haut niveau sonore).

- Mettant en place sur la plateforme un moyen de contact pour les petites entreprises désireuses de rejoindre le réseau afin d'encourager ce type d'initiative.
- Partageant nos connaissances et savoir-faire, permettant une mise à niveau de certaines entreprises qui ne sont pas encore totalement dans une démarche 100% écoresponsable.